

Impacts et défis des lieux culturels au Nouveau-Brunswick



Le résultat de plus d'un an de recherche et de discussion

Ce rapport final présente les conclusions d'un vaste projet de recherche sur les impacts et les défis postpandémiques dans le domaine des arts, de la culture et du patrimoine au Nouveau-Brunswick, un projet qui a été lancé au début de l'année 2023.

Les activités de recherche réalisées comprennent :

- Un profil statistique des 2 700 artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick en 2021.
- Une synthèse d'un sondage réalisé auprès de 71 lieux culturels.
- Une synthèse de 13 entretiens avec des responsables de lieux culturels.
- Une analyse d'autres données sur les arts et la culture de la province.

Le projet vise à produire des résultats qui guideront le secteur des arts, de la culture et du patrimoine de la province pour la prochaine décennie. Les partenaires du projet utiliseront ces ressources pour renforcer leurs activités d'échange d'informations, d'élaboration de politiques et de plaidoyers afin d'améliorer le secteur dans son ensemble.

Les partenaires du projet sont ArtsLink NB, l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB) et la Galerie d'art Owens de l'Université Mount Allison. Le comité de direction du projet comprend Julie Whitenect d'ArtsLink NB, Anne-Cécile Grunenwald de l'AAAPNB et Emily Falvey de la Galerie d'art Owens. Laurence Dubuc (AAAPNB) et Emma Hassencahl-Perley (artiste visuelle, conservatrice et éducatrice) ont également contribué aux premières étapes de ce projet.



Le projet a été soutenu par le Conseil des arts du Canada, le gouvernement du Canada, et le gouvernement du Nouveau-Brunswick.



Kelly Hill, président de Hill Strategies Recherche, a mené les recherches et rédigé ce rapport.





Principales conclusions

Ce rapport comprend une analyse de nombreux éléments importants pour les lieux artistiques, culturels et patrimoniaux du Nouveau-Brunswick, notamment la santé financière, les ressources humaines, l'engagement communautaire, la vérité et réconciliation, la fréquentation, l'état physique, ainsi que l'équité, la diversité et l'inclusion.

Voici quelques-unes des principales conclusions de l'étude :

- 1** Le financement est un sujet de grande préoccupation. En fait, les finances sont un défi constant et inquiétant pour la plupart des lieux culturels.
- 2** Les lieux culturels disposent généralement d'un personnel réduit et font largement appel à des bénévoles.
- 3** Les personnes travaillant sur les lieux culturels sont confrontées à de nombreux défis importants, notamment la nécessité de cumuler plusieurs emplois, le travail non rémunéré dans le cadre de leur emploi culturel, les problèmes de santé mentale et les revenus relativement faibles.
- 4** Dans l'ensemble, les lieux culturels estiment que leur engagement communautaire est un point fort.
- 5** Les lieux culturels ont un impact important sur les communautés de la province. Ils jouent notamment un rôle majeur dans la mise en valeur des arts, du patrimoine et de la créativité au sein de ces communautés.
- 6** Les lieux culturels de la province s'efforcent d'être des espaces de réflexion, de conversation et d'impact durable sur la vie des gens. Ces lieux s'efforcent de mieux comprendre leurs communautés et d'approfondir leurs connexions.
- 7** L'attention portée à la vérité et à la réconciliation a permis d'établir des liens de plus en plus étroits entre les organismes autochtones et non autochtones. Cependant, les organismes non autochtones en sont à des stades différents de leur cheminement vers la création de liens avec les peuples et les organismes autochtones.
- 8** Les lieux culturels jouent un rôle central dans la promotion et le soutien des artistes de la province. Cependant, les 2 700 artistes professionnels du Nouveau-Brunswick ont tendance à avoir des revenus très faibles, surtout par rapport à leurs niveaux d'éducation typiques (souvent un baccalauréat ou plus).
- 9** Environ un quart des personnes sondées estiment que leurs lieux culturels ne sont pas en bon état. Une proportion particulièrement importante de lieux culturels n'est pas en bon état en ce qui concerne l'équipement, le chauffage, la ventilation et la climatisation ainsi que l'accessibilité physique.
- 10** Confrontées à de nombreux défis et occasions liés à l'équité, les salles de spectacle de la province s'efforcent d'augmenter la diversité et d'améliorer l'accessibilité. Les statistiques nationales du recensement de 2021 indiquent que, parmi les artistes, les hommes cisgenres ont le revenu médian le plus élevé (54 400 \$), suivis des femmes cisgenres (45 600 \$, soit 16 % de moins que les hommes cisgenres), des personnes transgenres (36 400 \$, soit 33 % de moins que les hommes cisgenres) et des personnes d'expression de genre différent (31 400 \$, soit 42 % de moins que les hommes cisgenres).
- 11** L'importance de l'activité culturelle rurale au Nouveau-Brunswick est soulignée dans le rapport. Par exemple, le Nouveau-Brunswick est l'une des deux provinces où les artistes des régions rurales et des petites villes représentent plus de la moitié de toutes les artistes. Les 1500 artistes des régions rurales et des petites villes représentent 55 % des artistes de la province. Autre exemple : exactement la moitié des installations culturelles appartenant au gouvernement sont situées dans des régions rurales de la province.



Profil statistique des artistes et des travailleurs et travailleuses de la culture

À l'aide des données personnalisées demandées par Hill Strategies au recensement complet de 2021 de Statistique Canada, [le profil statistique](#) examine les données démographiques, les caractéristiques de l'emploi et le revenu des artistes au Nouveau-Brunswick. Le profil inclut également des renseignements sommaires sur les travailleuses et travailleurs de toutes les professions dans les domaines des arts, de la culture et du patrimoine (une catégorie qui comprend les artistes).

L'analyse porte sur la main-d'œuvre professionnelle et décrit un concept très spécifique du terme professionnel. Les données du recensement sur les professions incluent les personnes qui ont travaillé plus de temps en tant qu'artiste qu'à une autre profession entre le 1^{er} et le 8 mai 2021, ainsi que les personnes qui n'étaient pas dans la population active à ce moment-là, mais qui ont plus travaillé en tant qu'artiste qu'à une autre profession entre janvier 2020 et mai 2021. Les artistes à temps partiel qui ont consacré plus de temps à une autre profession en mai 2021 seraient classés dans l'autre profession. (Il en serait de même pour la main-d'œuvre de toutes les professions culturelles.)

Sondage sur les lieux culturels

En juin et juillet 2023, un sondage novateur a été mené pour mieux comprendre les contributions des lieux culturels à la communauté culturelle et à toute la population du Nouveau-Brunswick, ainsi que leur santé financière et leurs ressources humaines.

Le sondage a reçu 71 réponses suffisamment complètes pour être retenues pour l'analyse, dont 38 en anglais (54 % du total) et 33 en français (46 %). Le sondage n'étant pas basé sur un échantillon aléatoire, il n'est pas possible d'estimer une marge d'erreur.

Une grande diversité d'organismes a participé à l'enquête. Y ont répondu :

- Des organismes des arts, de la culture et du patrimoine de divers types, tailles et régions du Nouveau-Brunswick, en plus de quelques personnes possédant un lieu de diffusion. Les types de lieux les plus courants ayant répondu au sondage sont les galeries d'art, les salles de spectacle, les centres communautaires, les studios, les musées et les espaces éducatifs.
- Des lieux culturels de 29 communautés différentes à travers la province.

Hill Strategies et les partenaires du projet souhaitent remercier les personnes sondées d'avoir pris le temps de répondre aux questions du sondage.

Le « [rapport satellite](#) » du sondage fournit un résumé des réponses. Hormis les noms des organismes (qui figurent dans le rapport satellite), les réponses du sondage restent confidentielles.

Entrevues avec des exploitants de lieux culturels

Des entrevues qualitatives approfondies en personne ont été menées auprès de 13 membres du personnel artistique et administratif principal de lieux culturels en juin et en novembre 2023.

Les entrevues, qui ont duré chacune moins d'une heure, ont abordé les thèmes suivants :

- Engagement auprès de la population locale et de toutes les Néo-Brunswickoises
- Vérité et réconciliation
- Santé financière
- Ressources humaines
- Contributions à la communauté artistique, culturelle et patrimoniale du Nouveau-Brunswick
- Autres domaines d'importance dans le contexte actuel

Kelly Hill remercie les personnes sondées pour leur temps. La liste complète des personnes interrogées est disponible dans [le rapport satellite sur les entrevues](#), ainsi que de nombreux autres détails sur les résultats des entretiens.

Autres efforts de recherche

Les données existantes sur les lieux artistiques, culturels et patrimoniaux ont également été étudiées dans le cadre de ce projet. Par exemple, des données spécifiques au Nouveau-Brunswick ont également été recueillies à partir des [aperçus statistiques sur les arts de Hill Strategies](#). De plus, le Service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick a aimablement partagé ses données sur l'utilisation des bibliothèques pour ce rapport.

Qu'entendons-nous par « lieux culturels » ?

Dans ce rapport, le terme « lieux culturels » désigne tout organisme artistique, culturel et patrimonial qui possède ou gère un espace par lequel il interagit avec le public ou d'autres organismes.

Par exemple, les types de lieux artistiques, culturels et patrimoniaux suivants ont répondu au sondage :

- Galerie d'art / musée d'art
- Espace de performance / de présentation
- Centre communautaire ou autre carrefour multidisciplinaire
- Espace de studio
- Musée (autre qu'un musée d'art)
- Espace éducatif (par exemple, écoles d'art, écoles primaires ou secondaires)
- Archives
- Centre d'artistes autogéré
- Bibliothèque
- Site patrimonial / historique (par exemple, zoo ou aquarium, informations marines, jardin botanique)
- Lieu culturel associé à un établissement d'enseignement (par exemple, radio universitaire)
- Centre d'arts médiatiques
- Maison d'édition
- Librairie

La suite du rapport

La suite du rapport est organisée en fonction des thèmes clés de la recherche :

- 1 Finances des lieux culturels
- 2 Ressources humaines
- 3 Activités d'engagement communautaire des lieux culturels
- 4 Perspective des lieux culturels sur la vérité et réconciliation
- 5 Artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick
- 6 Fréquentation et marketing des lieux culturels
- 7 État physique des lieux culturels
- 8 Perspectives sur l'équité, la diversité et l'inclusion dans les lieux culturels

Tout au long du rapport, les partenaires du projet (ArtsLink, AAAPNB et la Galerie d'art Owens) ont indiqué les mesures à prendre pour relever les défis mis en lumière par la recherche.



Finances

Le sondage et les entrevues avec les personnes représentant des lieux culturels ont montré que le financement est un sujet de préoccupation important, à la fois sur le plan du financement public et de revenus gagnés.

Dans le sondage, 59 % des personnes sondées ont indiqué que l'obtention d'un financement public adéquat était une préoccupation, contre seulement 18 % ayant répondu une force, et 23 % ayant répondu « quelque part entre les deux (ou les deux) ». Il s'agit de l'un des niveaux d'inquiétude les plus élevés parmi toutes les options de réponses à la question (juste après l'inquiétude concernant la vie occupée de l'auditoire et la concurrence qui en résulte pour leur temps).

« L'obtention de dons et/ou de parrainages (de la part de particuliers et d'entreprises) » a été identifiée comme une préoccupation par 54 % des personnes sondées et comme un atout par 21 % de ces personnes, 25 % ayant répondu « quelque part entre les deux (ou les deux) ».

En ce qui concerne le développement futur des lieux de spectacle, le financement public est considéré comme le plus important (62 %), suivi par les revenus gagnés (52 %). (Après ces deux questions, il y a eu une chute importante. Le troisième choix le plus fréquent est celui de la capacité globale du personnel, qui a été choisi par 34 % des lieux culturels ayant répondu au sondage).

Défi constant et troublant

La santé financière a été le thème le plus discuté au cours des entrevues. Celles-ci ont révélé que les finances sont un défi constant et troublant pour la plupart des lieux culturels. Certains ont déclaré que la culture au Nouveau-Brunswick est gravement sous-financée. Le financement opérationnel est un besoin urgent, car de nombreux organismes comptent sur le financement de projets pour joindre les deux bouts, ce qui nuit à la stabilité à long terme.

Le financement opérationnel a été spécifiquement mentionné par de nombreux organismes. Par exemple :

- **Le Sunbury Shores Arts and Nature Centre** a résumé son plus grand besoin en quelques mots : « financement de base ». Le centre compte presque exclusivement sur le financement de projets pour boucler son budget de 350 000 à 400 000 dollars.
- Andrew Keirstead, directeur général du **Centre des arts de Saint-Jean**, a fait remarquer que le centre dépend fortement d'un « patchwork » de financement de projets et qu'un financement de fonctionnement adéquat et durable est cruellement nécessaire.
- Pour le **Centre culturel Aberdeen**, assurer son budget de fonctionnement est le défi numéro un. Le centre a vu ses coûts augmenter de façon précipitée et le financement gouvernemental est très difficile à obtenir, d'autant plus que le financement lié à la pandémie n'est plus disponible. René Légère, directeur général, craint que certains organismes ne doivent fermer, compte tenu de la « crise » qu'il constate dans la communauté artistique.

Répartition des fonds

Comme pour les difficultés à obtenir des fonds de fonctionnement, certains lieux culturels ont indiqué lors des entrevues qu'ils avaient du mal à obtenir des fonds pour la programmation régulière, plutôt que pour de nouvelles activités. Lorsqu'un financement de projet est disponible, de nombreux bailleurs de fonds veulent contribuer à quelque chose de nouveau, ou au moins à une expansion des activités, ce qui malheureusement ne tient pas compte des questions de stabilité à long terme.

- Dans le domaine des arts visuels, la **Galerie d'art Louise-et-Reuben-Cohen** a indiqué qu'il était difficile de trouver des fonds pour le travail essentiel de collection et de protection des œuvres d'art.
- L'exemple des arts du spectacle a été donné par le **Imperial Theatre**, qui éprouve des difficultés à obtenir des fonds pour des spectacles scolaires pertinents du point de vue du programme scolaire et social. Cela s'explique en partie par le fait que ces activités ne sont pas nouvelles pour le théâtre et qu'un financement durable n'a jamais été disponible.

Quelques lieux culturels interrogés dans le cadre de ce projet estiment que leur situation financière est bonne : ils ont limité les dépenses, dans la mesure du possible, et s'efforcent d'accroître leurs revenus, ou du moins de les maintenir à un niveau stable. Cependant, même pour ces lieux culturels, la marge entre le succès et l'échec financier est mince. Encore ici, les finances sont le plus grand défi ; la recherche est constante pour de nouvelles sources de financement et de nouveaux partenariats.

Pressions inflationnistes

[L'analyse d'un sondage de Statistique Canada réalisé au début de l'année 2023](#) montre que l'inflation est l'obstacle le plus souvent cité par les organismes et les entreprises du secteur des arts, du patrimoine et du divertissement. 43 % des organismes établis dans la région de l'Atlantique estiment que la hausse de l'inflation constitue un obstacle pour eux.

Les lieux culturels du Nouveau-Brunswick ont un besoin urgent de financement de base fondé sur la confiance.

59 % des lieux culturels sondés ont déclaré que "l'obtention d'un financement gouvernemental adéquat" était l'une de leurs principales préoccupations, tandis que 62 % des personnes sondées sont allées encore plus loin en le qualifiant de facteur "le plus important" pour leur développement futur. L'inefficacité des modèles de financement en "patchwork", reposant sur la création constante de nouvelles initiatives ou la réinvention perpétuelle de la programmation, engendre précarité et insécurité. Les lieux culturels ont besoin d'un financement de base stable et garanti pour assurer leur viabilité et leur longévité. Il est temps que le gouvernement provincial considère les dépenses liées aux arts et à la culture comme un investissement social et économique, et augmente le financement alloué aux arts.



Ressources humaines

Plus de 11 000 travailleuses et travailleurs de la culture au Nouveau-Brunswick

[L'analyse des données du recensement de 2021](#) révèle qu'il y a 11 300 personnes travaillant dans le domaine des arts, de la culture et du patrimoine au Nouveau-Brunswick. Les travailleuses et travailleurs de la culture représentent 2,7 % des 423 000 travailleur.euse.s de la province, ce qui est bien inférieur à la moyenne nationale de 4,4 %. Un.e travailleur.euse sur 37 dans la province a une profession culturelle.

Parmi les 11 300 travailleuses et travailleurs de la culture, 3 900, ou 34 % sont francophones. Cette proportion correspond au pourcentage de francophones dans la population active du Nouveau-Brunswick (34 %). Il s'agit dans les deux cas des pourcentages les plus élevés de travailleur.euse.s de langue minoritaire parmi les provinces.

Forte dépendance au bénévolat

Les établissements culturels du Nouveau-Brunswick sont généralement de petite taille. Le sondage réalisé dans le cadre de ce projet demandait aux organismes de préciser leur dotation en personnel à la fin de leur dernier exercice financier. Le nombre d'employé.e.s le plus fréquent est de deux et la médiane est de 4.

Les bénévoles sont essentiels pour les lieux de diffusion culturelle de la province. En fait, les lieux qui ont répondu au sondage comptent trois fois plus de bénévoles que de membres du personnel.

Une statistique beaucoup plus large, [basée sur les résultats d'un sondage de Statistique Canada](#), montre que 44 % des organismes du N.-B. dans le domaine des arts, du patrimoine et du divertissement comptent sur des bénévoles, ce qui est plus élevé que la moyenne nationale pour des organismes similaires (36 %).

Défis en matière de personnel

De nombreuses difficultés rencontrées par les lieux culturels peuvent être liées à leur taille relativement petite :

- Les lieux culturels ont du mal à offrir des salaires et des avantages compétitifs. Environ un établissement sur cinq (19 %) a déclaré ne pas avoir de politique spécifique en matière de ressources humaines. Environ un lieu sur huit (12 %) n'offre aucun avantage ou bénéfice à son personnel.
- La capacité du personnel est le troisième sujet de préoccupation le plus fréquent parmi les sites.
- Lors des rencontres, les ressources humaines ont été reconnues comme une préoccupation urgente par la quasi-totalité des personnes sondées. Les défis spécifiques comprennent le manque de personnel, la pénurie de personnel dans certains domaines, le risque d'épuisement professionnel, les défis en matière de capacité, le manque de temps constant et l'incapacité d'améliorer les avantages offerts aux membres du personnel.
- Les organismes des communautés rurales ont parfois du mal à trouver des travailleur.euse.s et des entrepreneur.e.s qualifiés pour certains rôles.

La plupart des lieux culturels estiment qu'ils favorisent une culture de confiance et d'appartenance au sein du personnel (ce qui est considéré comme un point fort par 62 % des personnes sondées.) Mais beaucoup de ces organismes éprouvent des difficultés à planifier les ressources humaines, y compris la planification de la relève (ce qui est considéré comme un sujet de préoccupation par 44 % des personnes sondées).

Andrew Keirstead, directeur général du **Saint John Arts Centre**, a résumé la situation de nombreux organismes : « La pénurie de personnel est une préoccupation constante. »

Défis de cumul d'emplois et le travail non rémunéré

Une [analyse des données de Statistique Canada](#) révèle que les travailleuses et travailleurs du secteur des arts et de la culture au Nouveau-Brunswick sont beaucoup plus susceptibles d'occuper plusieurs emplois que les autres travailleuses et travailleurs de la province. En 2023, le taux de cumul d'emplois parmi le personnel du secteur des arts et de la culture était de 10,7 %, comparativement à seulement 4,6 % pour l'ensemble de la main-d'œuvre.

Bien que les données historiques pour la province soient irrégulières (peut-être en raison de la taille relativement petite de l'échantillon), le taux de cumul d'emplois dans les arts et la culture a semblé augmenter légèrement au fil du temps. Le taux de cumul d'emplois dans la province était plus élevé en 2023 (10,7 %) qu'en 1997 (9,3 %).

Le sondage réalisé dans le cadre de ce projet a révélé que, dans la plupart des lieux culturels, les membres du personnel effectuent un travail supplémentaire non rémunéré. 78 % des personnes sondées (principalement des cadres supérieurs) ont déclaré qu'elles-mêmes ou d'autres membres du personnel effectuaient un travail non rémunéré, en plus de leurs tâches habituelles. Un tiers d'entre elles ont déclaré faire du travail non rémunéré « très souvent », comme le montre le graphique ci-joint.

Travail non rémunéré des répondant.e.s ou d'autres membres du personnel dans les lieux culturels du N.-B.

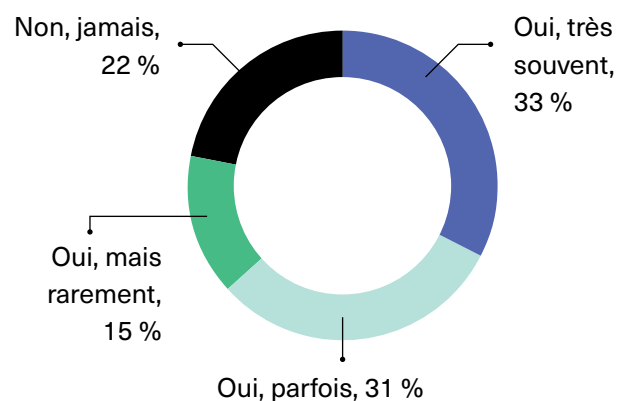
Source : Sondage sur les lieux culturels du Nouveau-Brunswick, 2023, Hill Strategies Recherche

Récurrence des problèmes de santé mentale

Le secteur plus large des arts, du divertissement et de l'information est depuis longtemps un espace de travail difficile pour la santé mentale : [ce secteur présentait les niveaux les plus élevés de diagnostics d'anxiété et de dépression avant la COVID-19](#). Plus d'un quart des travailleuses et travailleurs du secteur ont été diagnostiqué.e.s avec chacune de ces pathologies – avant la COVID-19.

Dans ce contexte, il est décourageant de constater qu'un programme de soutien en santé mentale (Bouée), qui était offert par l'AAAPNB, ne l'est plus en raison d'un manque de financement. Certaines personnes francophones interrogées ont indiqué que ce type de soutien était bienvenu et nécessaire dans la communauté culturelle.

[Les statistiques générales](#) indiquent que 42 % des organismes ou entreprises du secteur des arts, du patrimoine et du divertissement au Canada offrent (ou prévoient offrir) un certain type de soutien en matière de santé mentale à leur personnel. C'est une proportion qui est essentiellement égale à la moyenne de toutes les industries (41 %). La proportion est très semblable chez les organismes ou entreprises du secteur des arts, du patrimoine et du divertissement du Nouveau-Brunswick (40 %).



Faibles revenus des travailleuses et travailleurs culture.l.e.s

En 2020, un travailleur culturel typique au Nouveau-Brunswick avait un revenu personnel total de 42 800 \$, soit 4 % de moins que l'ensemble de la main-d'œuvre de la province (44 800 \$). Ceci malgré les niveaux d'éducation et de formation généralement élevés chez ces personnes.

Une analyse d'autres données de Statistique Canada réaffirme que les travailleuses et travailleurs des arts et de la culture ont tendance à gagner un salaire moins élevé que celles et ceux occupant des postes similaires dans d'autres industries :

- Le salaire médian des personnes occupant des postes « professionnels » dans le domaine des arts et de la culture est inférieur de 10 dollars au salaire médian des occupations professionnelles dans d'autres secteurs.
- Le salaire médian des personnes occupant des postes « techniques » dans le secteur des arts et de la culture est inférieur de 4 dollars à celui des occupations professionnelles d'autres secteurs.

Il existe une corrélation évidente entre l'insécurité engendrée par des modèles de financement précaires et les niveaux élevés de surmenage parmi les travailleuses et travailleurs artistiques.

Travaillant dans un secteur où la rémunération est en moyenne 4 % de moins que dans d'autres industries, les travailleurs et travailleuses artistiques fournissent une grande quantité de travail non rémunéré — 78 % ont admis faire des heures supplémentaires sans compensation, en plus de leurs tâches régulières — et occupent souvent plusieurs emplois. Il a été démontré que ce type d'exploitation accroît le stress et l'épuisement professionnel. Pourtant, il n'existe pas de financement renouvelable pour des programmes tels que Bouée, le programme de santé mentale de l'AAAPNB, dont l'efficacité a été prouvée. Étant donné que les besoins dans ce secteur sont plus élevés que la moyenne, les gouvernements devraient soutenir les organismes de services comme ArtsLink NB et l'AAAPNB pour la mise en place de programmes de soutien en santé mentale à l'échelle provinciale, destinés aux artistes ainsi qu'aux travailleurs et travailleuses du secteur des arts. Les gouvernements doivent garantir un financement durable pour ces programmes afin de lutter contre le surmenage, le travail non rémunéré et l'épuisement professionnel dans le secteur des arts.



Engagement communautaire

L'engagement communautaire des organismes artistiques peut être considéré comme des activités qui « impliquent les électeur.trice.s et les publics afin d'aligner les objectifs, les programmes et les services de l'organisme sur les intérêts et les besoins de la communauté » (Source : [Animating Democracy](#) de Americans for the Arts). Les activités sont « conçues pour établir des relations profondes entre l'organisme et les communautés dans lesquelles il opère dans le but d'obtenir un bénéfice mutuel..... Les arts et la communauté sont des partenaires égaux » (Source : [Engaging Matters](#)). Ces descriptions sont cohérentes avec la nature non lucrative de la plupart des lieux culturels : leur principal objectif est de créer du sens et de l'impact plutôt que de générer des profits.

Les lieux culturels du Nouveau-Brunswick travaillent fort pour développer et maintenir des pratiques ancrées dans la communauté et mutuellement bénéfiques. Le sondage auprès des lieux culturels a révélé que l'engagement communautaire est perçu comme un domaine de force majeur. Les lieux culturels croient qu'ils ont des répercussions importantes dans leurs collectivités grâce à leurs pratiques d'engagement. Les entretiens ont révélé comment les lieux culturels s'engagent auprès de leurs communautés, y compris, mais bien au-delà, des membres de leur public.

La plupart des lieux culturels ont récemment augmenté leurs activités d'engagement communautaire. Parmi les activités d'engagement les plus courantes, citons les causeries d'artistes ou auteurices, les activités de perfectionnement professionnel et les expériences créatives participatives.

Des impacts importants dans les communautés de toute la province

D'après leur auto-évaluation dans le cadre du sondage, les lieux culturels se considèrent comme jouant un rôle majeur dans la mise en valeur des arts, du patrimoine et de la créativité au sein de leur communauté :

- 91 % pensent qu'ils ont un rôle très important à jouer dans la mise en relation des personnes avec les arts, la culture et le patrimoine.

- 82 % pensent qu'ils ont un rôle très important à jouer dans le développement de la créativité des individus.
- 71 % pensent qu'ils ont un rôle très important à jouer dans le développement et le soutien des artistes.

Outre ces impacts spécifiques à la culture, la plupart des lieux culturels estiment qu'ils ont un rôle très important à jouer :

- Améliorer le bien-être de la communauté (69 %)
- Favoriser le sentiment d'identité (69 %)
- Soutenir les échanges et le dialogue interculturels (56 %)
- Contribuer au développement économique (55 %)
- Attirer et retenir des résident.e.s (53 %)
- Améliorer la santé et le bien-être des résident.e.s (52 %)

Les habitantes et habitants de l'Atlantique croient aux bienfaits des arts et de la culture

L'analyse d'un [sondage national auprès de la population, combiné avec des données régionales](#), a montré qu'une grande partie de la population de l'Atlantique s'accorde à dire que les arts et la culture ont de nombreux effets sur la société et sur leurs communautés :

- Les arts et la culture sont un moyen précieux de rassembler des personnes de langues et de traditions culturelles différentes (84 % sont d'accord, dont 37 % tout à fait d'accord).
- Les activités artistiques et culturelles font des communautés des lieux de vie plus agréables (83 % sont d'accord, dont 39 % tout à fait d'accord).
- Les événements artistiques et culturels sont importants pour la qualité de vie des personnes interrogées (66 % déclarent qu'ils sont importants, dont 21 % très importants).

Des espaces de réflexion et un impact durable

Il ressort clairement des entrevues que les lieux culturels de la province s'efforcent d'être des espaces de réflexion, de conversation et ainsi d'avoir un impact durable sur la vie des gens. Ils s'efforcent de mieux comprendre leurs communautés et d'approfondir leurs connexions communautaires.

De nombreux exemples d'activités d'engagement communautaire ont été discutés au cours des entrevues, notamment :

- Enseigner aux élèves les pratiques autochtones telles que le tambour, les bénédictions et les activités du pow-wow (**Première Nation de Fort Folly**).
- Offrir des possibilités d'engagement entre les artistes visuel.le.s en résidence et les membres de la communauté (**Struts Gallery**, Sackville).
- Veiller à ce que les artistes locaux et en tournée aient des engagements significatifs dans la communauté, y compris dans les maisons de retraite et les écoles (**Imperial Theatre**, Saint-Jean).
- Utiliser les choix des commissaires pour promouvoir des objectifs sociaux tels que les droits de la personne et l'égalité (**Gallery on Queen**, Fredericton).
- Collaboration avec de nombreux organismes communautaires en vue d'atteindre divers objectifs sociaux et artistiques (**Galerie d'art Louise-et-Reuben-Cohen**, Moncton).

Une « connexion incroyable » avec les communautés locales

De nombreuses personnes sondées ont évoqué l'influence de leur lieu de résidence sur leurs connexions communautaires.

Quelques exemples :

- Pour Annie Chiasson, copropriétaire de la **Librairie Pélagie** (Shippagan et Caraquet), « il faut être proche de sa communauté » pour diriger avec succès un organisme artistique (dans son cas, les librairies à but lucratif de la Péninsule acadienne). Elle a également fait remarquer que les livres touchent beaucoup de

gens, qui en retour se sont beaucoup attachés à la librairie. « C'est un lien incroyable. »

- Avant la création du **Centre culturel de Caraquet** en 2003, la Péninsule acadienne offrait peu de spectacles. Lucie Roy, responsable des événements, a fait remarquer que les gens aiment ce que l'organisme a à offrir, qu'il s'agisse d'artistes locaux ou d'artistes invités. Elle entend souvent dire que les gens se sentent chanceux que leur petite ville offre de si bons spectacles.
- Un programme de résidence d'artistes permet à la **Kingsbrae International Residence for the Arts & Amphitheatre** (St. Andrews) de se rapprocher de sa communauté. Pendant la résidence d'artiste, un studio est ouvert la plupart des samedis et une exposition complète est organisée à la fin de la résidence. Kingsbrae compte près de 350 membres dans une ville d'environ 1 800 habitants.

L'engagement communautaire est perçu comme un point fort

Dans le sondage, deux domaines qui impliquent des connexions communautaires importantes se sont démarqués comme étant des forces perçues par les lieux culturels du Nouveau-Brunswick :

- Le développement et le maintien de partenariats avec la communauté : 53 % des lieux culturels ayant répondu considèrent qu'il s'agit d'un point fort, 13 % seulement d'une préoccupation et 33 % se situent entre les deux (ou sont à la fois un point fort et une préoccupation).
- L'engagement communautaire ou la sensibilisation : 52 % des lieux culturels considèrent qu'il s'agit d'un point fort, 16 % d'une préoccupation et 31 % se situent entre les deux (ou les deux).

Presque tous les lieux culturels (94 %) collaborent ou sont engagés avec d'autres groupes ou entreprises. Nombre d'entre eux collaborent avec des écoles, des organismes d'accueil des nouveaux.elles arrivant.e.s, des gouvernements et des associations professionnelles. Les lieux culturels qui ont répondu pouvaient choisir plusieurs domaines de la société et ont sélectionné en moyenne 5,5 types d'organismes avec lesquels ils collaborent ou sont actifs.

Objectif : augmentation de l'engagement

Les lieux culturels continuent de développer des relations et d'accroître leur engagement au sein de leurs communautés. De nombreuses personnes interrogées ont évoqué leurs objectifs en matière d'engagement, par exemple :

- La **Galerie d'art Louise-et-Reuben-Cohen** souhaite aller à la rencontre de nouvelles personnes et de nouveaux organismes afin d'assurer son impact sur la communauté et de se constituer un public plus large et plus diversifié.
- **Mawi'Art**, en tant qu'organisme panatlantique, aimerait entrer en contact avec davantage d'artistes et de personnes participantes dans toute la région de l'Atlantique, en partie en établissant des bureaux et des programmes dans d'autres provinces.

Les activités artistiques et culturelles d'une communauté en font un meilleur endroit où vivre.

83 % des lieux culturels sondés s'accordent à dire que « les activités artistiques et culturelles font des communautés des endroits où il fait bon vivre. » De plus, 84 % des personnes sondées partagent également cet avis (dont 37 % sont tout à fait d'accord) en affirmant que « les arts et la culture sont un moyen précieux de rassembler des personnes de langues et de traditions culturelles différentes. » En collaboration avec les municipalités, le gouvernement provincial devrait réaliser des recherches basées sur des données probantes sur le rôle des lieux culturels dans la croissance démographique et les déterminants sociaux de la santé au Nouveau-Brunswick. Bien que cette corrélation soit évidente pour ceux et celles qui travaillent dans le secteur, l'ampleur des avantages sociaux et économiques qu'ils/elles apportent reste actuellement inconnue.



Vérité et réconciliation

L'accent étant mis sur la vérité et la réconciliation, les liens entre les organismes autochtones et non autochtones se sont multipliés. Par exemple, de nombreux lieux culturels non autochtones ont indiqué qu'ils s'efforçaient de veiller à ce que les artistes autochtones soient bien représentés dans leur programmation. Ainsi, ces lieux culturels non autochtones font appel à de nombreux artistes autochtones pour présenter des œuvres et animer des séances d'apprentissage artistique.

Aucun lieu n'est plus engagé dans le processus de vérité et de réconciliation ou plus touché par celui-ci que les organismes autochtones, dont deux ont participé aux entretiens. Nicole Porter (coordinatrice culturelle, **Première Nation de Fort Folly**) et Chloe Keith-Barnaby (coordinatrice de projet, **Mawi'Art**) ont toutes deux déclaré qu'elles avaient remarqué une augmentation de l'intérêt des non-autochtones pour les expériences culturelles autochtones.

Mawi'Art a observé un dilemme intéressant pour certains organismes autochtones : ils doivent être conscients des lignes directrices établies par les partenaires non autochtones et les organismes de financement, tout en gardant l'intégrité culturelle en se comportant comme la culture dans laquelle ils travaillent.

Dans le sondage réalisé auprès des lieux culturels dans le cadre de ce projet, 78 % des personnes sondées estiment que les lieux culturels jouent un rôle important dans l'exposition des gens aux arts et aux cultures autochtones, dont 44 % qui ont déclaré qu'ils jouaient un rôle très important. Toutefois, les lieux culturels qui ont répondu sont plus nombreux à considérer l'avancement du processus de vérité et de réconciliation comme un sujet de préoccupation que comme un point fort.

Environ un quart des personnes sondées ont déclaré avoir produit et/ou présenté des œuvres axées sur la vérité et la réconciliation au cours de l'année précédente. Un exemple tiré des entretiens : Lucie Roy (**Centre culturel de Caraquet**) a mentionné que le Centre a présenté un poète SLAM autochtone, qui a raconté l'histoire de son peuple à travers sa poésie. Cela a semblé avoir un impact profond sur les personnes présentes.

En plus d'assurer une représentation autochtone appropriée, les résultats des entretiens montrent que les organismes non autochtones se trouvent à différents stades de leur parcours pour établir des liens avec les peuples et les organismes autochtones.

La vérité et la réconciliation doivent passer de « l'ordre de la préoccupation » à celui d'une force.

Bien que les lieux culturels sondés souhaitent clairement faire progresser la réconciliation, il y a moins de preuves que ce travail est effectué. Par exemple, 46 % des personnes sondées ont déclaré mettre l'accent sur les peuples autochtones, mais seulement 2,3 % des lieux de diffusion desservent spécifiquement les communautés autochtones. En général, les salles semblent mieux réussir à « exposer les gens aux arts et à la culture autochtones » (44 % estiment que leur contribution dans ce domaine est « très importante ») qu'à « soutenir la souveraineté culturelle autochtone » (seulement 33 % estiment que leur travail dans ce domaine est « très important »). De plus, bien que près de la moitié (49 %) des lieux culturels aient présenté des œuvres créées par des Autochtones, ils étaient nettement moins nombreux à présenter des œuvres axées sur la vérité et la réconciliation (26 %) ou sur la souveraineté culturelle autochtone (24 %). Ce décalage peut être largement attribué à un financement de base inadéquat ou précaire. Il ne faut pas non plus négliger l'effet des barrières linguistiques entre les communautés autochtones et acadiennes.



Artistes du Nouveau-Brunswick

Les lieux culturels jouent un rôle central dans la promotion et le soutien des artistes de la province. Dans le sondage, 71 % des personnes sondées ont indiqué qu'ils ont un rôle très important dans le développement et le soutien des artistes. (25 % ont jugé leur rôle « important ».)

Le sondage s'est penché sur le travail des lieux culturels avec les artistes professionnel.le.s et/ou non professionnel.le.s et a révélé que :

- Les lieux culturels soutiennent principalement des artistes du Nouveau-Brunswick : 2 160 des 3 532 artistes avec lesquels 45 lieux culturels ont travaillé proviennent du Nouveau-Brunswick. (Certain.e.s artistes peuvent avoir été engagé.e.s par plusieurs lieux culturels, et le total ci-dessus n'est pas directement comparable au nombre d'artistes professionnel.le.s dans la province).
- De nombreux lieux culturels ont du mal à respecter les barèmes rémunératoires minimums de l'industrie pour les artistes (par exemple, CARFAC, SOCAN) : 29 % des lieux culturels qui travaillent avec des artistes professionnel.le.s ne respectent pas les cachets minimums et 23 % ne le font qu'occasionnellement. Les 48 % restants respectent toujours les cachets. Il convient de noter que les sept lieux culturels qui ne travaillent qu'avec des artistes professionnel.le.s paient toujours des cachets minimums.

Les lieux culturels sondés dans le cadre de ce projet ont décrit leurs connexions communautaires profondes avec les artistes locaux, ainsi que le développement de la communauté culturelle qu'ils poursuivent :

- **Mawi'Art** a indiqué que l'impact le plus important de l'organisme pourrait être sur les artistes, à qui il offre des possibilités rémunérées d'animer des ateliers ainsi que des possibilités d'exposer leurs œuvres dans le centre-ville de Fredericton. Natasha Martin-Mitchell (gestionnaire de projet) a fait remarquer qu'« il s'agit d'aider les artistes, en tant entrepreneur.e.s, à réussir et à avoir un impact ». L'organisme consulte de nombreux.euses artistes autochtones et établit des relations avec eux.elles.

- Le **Centre culturel Aberdeen** a souligné le fait que son bâtiment est un carrefour culturel à Moncton, qui favorise la collaboration et la synergie. Le Centre offre un espace crucial à un grand nombre d'organismes et d'événements. Le Centre culturel Aberdeen a également souligné son impact économique important pour les professionnel.le.s culturel.le.s. Le Centre dépense environ 300 000 \$ par an en cachets pour les artistes et autres travailleuses et travailleurs culturel.le.s.
- Le **Haven Music Hall**, un organisme à but lucratif, est à la fois directement et indirectement impliqué dans la professionnalisation des artistes. En particulier, l'organisme aide à enseigner aux musiciennes et musiciens émergent.e.s comment travailler dans l'industrie en tant que professionnel.le.s, notamment en interagissant avec les salles et le public. De même, la **Gallery on Queen**, organisme à but lucratif, travaille en étroite collaboration avec les artistes émergent.e.s pour les aider à comprendre les réalités du monde des arts visuels.
- **La Kingsbrae International Residence for the Arts & Amphitheatre** a reçu des commentaires très positifs de la part des artistes qui y ont séjourné. Les artistes ont indiqué avoir aimé l'expérience, l'attention portée à leur travail et la possibilité de se concentrer uniquement sur leur art.

2 700 artistes professionnel.le.s au Nouveau-Brunswick

D'après le recensement de 2021, un [rapport statistique](#) révèle qu'il y a 2 700 artistes professionnel.le.s au Nouveau-Brunswick. Cela représente 0,6 % de la population active de la province, ce qui est beaucoup moins que la moyenne nationale (1,0 %). Au Nouveau-Brunswick, un.e travailleur.euse sur 158 est un.e artiste.

Le Nouveau-Brunswick est la seule province où les artisanes et artisans constituent la profession d'artiste la plus importante. Dans la plupart des provinces, les musiciennes et musiciens constituent la profession d'artiste la plus courante, mais cette profession est légèrement dépassée par les artisanes et artisans au Nouveau-Brunswick.

Il y a 850 artistes francophones au Nouveau-Brunswick, soit 32 % de toutes les artistes de la province, ce qui représente le pourcentage de langue minoritaire le plus élevé parmi les provinces, ex aequo avec le Québec.

Le Nouveau-Brunswick est l'une des deux provinces où les artistes des régions rurales et des petites villes représentent plus de la moitié de toutes les artistes. Les [1 500 artistes des zones rurales et des petites villes représentent 55 % des artistes de la province](#). (Les artistes des régions rurales et des petites villes représentent 59 % de tous les artistes de l'Île-du-Prince-Édouard.) Au Nouveau-Brunswick, 41 % des artistes résident dans les trois plus grandes villes de la province (Moncton, Fredericton et Saint-Jean), alors que ces villes comptent 28 % de toute la main-d'œuvre du Nouveau-Brunswick.

Les statistiques basées sur le recensement montrent que les artistes du Nouveau-Brunswick sont fortement désavantagés sur le plan financier, avec des revenus personnels inférieurs de 39 % à ceux des autres travailleurs. Ce désavantage se répercute sur les revenus des ménages qui sont inférieurs de 19 % à ceux des autres travailleurs.

Les artistes du Nouveau-Brunswick ont tendance à avoir :

- Un niveau d'éducation élevé : 41 % ont un baccalauréat ou plus, soit près du double du pourcentage de l'ensemble de la main-d'œuvre du N.-B. (23 %).
- Un taux de travail indépendant très élevé : 58 % sont des travailleuses et travailleurs autonomes, soit près de six fois plus que le pourcentage de l'ensemble de la main-d'œuvre du N.-B. (10 %).
- Des revenus très faibles : le revenu personnel médian des artistes (toutes sources confondues) était de 27 400 \$ en 2020, soit 39 % de moins que celui de l'ensemble de la main-d'œuvre du Nouveau-Brunswick (44 800 \$) et 9 % de moins que le revenu médian de toutes les artistes du Canada (30 200 \$).

Parmi les artistes de la province, 57 % sont des femmes, ce qui est beaucoup plus élevé que la proportion de l'ensemble de la main-d'œuvre de la province (48 %) et légèrement plus élevé que celle de toutes les artistes du Canada (54 %).

Les artistes du Nouveau-Brunswick font face à un écart salarial dévastateur.

Les artistes du Nouveau-Brunswick gagnent 39 % de moins que les travailleurs d'autres domaines, malgré leur niveau d'études comparativement élevé (41 % des artistes ont un baccalauréat comparativement à seulement 23 % de la population en général). Selon les données du dernier recensement, le revenu d'emploi médian des artistes du Nouveau-Brunswick était de 8 500 \$, alors que le revenu personnel médian (toutes sources confondues) était de 27 400 \$. Cette situation est inacceptable. Quelles actions ont été entreprises pour donner suite aux 24 recommandations formulées dans le Rapport du groupe de travail du premier ministre sur le statut de l'artiste (2021) ? La communauté artistique et la population néo-brunswickoise méritent une mise à jour.



Participation / marketing

Une part importante de la gestion d'un lieu culturel consiste à attirer le public ou les personnes qui participent aux activités qui s'y déroulent. D'après le sondage, plus de 500 000 visiteurs.euse.s ont été accueilli.e.s l'année dernière par les 40 lieux culturels qui ont répondu à cette question. Comme indiqué ci-dessous, les entretiens ont mis en lumière certaines activités des lieux culturels en matière d'engagement du public.

Les bibliothèques sont des lieux culturels importants qui garantissent l'accès aux services et à l'information à tout membre du public qui décide d'en devenir membre. Les bibliothèques contribuent à l'alphabétisation, à l'éducation et à l'apprentissage continu de la population néo-brunswickoise.

Selon les données pour 2022–23 communiquées par le Service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick, les bibliothèques contribuent à l'alphabétisation, à l'éducation et à l'apprentissage continu de la population néo-brunswickoise :

- Les bibliothèques comptaient plus de 105 100 d'emprunteur.euse.s actif.ve.s, ce qui représente 22 % de la population des zones géographiques desservies par les bibliothèques.
- Un nombre encore plus important de personnes (323 700) sont des usagers des bibliothèques (c'est-à-dire des membres), soit 68 % de la population des zones de service des bibliothèques.
- Le volume de circulation en personne a été de 1,4 million, ce qui représente une moyenne de près de 4 visites par habitant dans la zone de service.
- 2,1 millions de documents physiques ont circulé, soit 4,4 documents par habitant.
- 433 000 documents numériques ont été mis en circulation, soit un peu moins d'un document par habitant de l'aire de service.

Activités d'engagement du public

Si les lieux culturels eux-mêmes ont tendance à tirer le plus grand bénéfice du développement des publics, cette forme d'engagement a également un impact plus large sur la communauté.

Les personnes sondées ont donné quelques exemples de leurs activités de développement des publics et des avantages qu'elles procurent à la collectivité :

- Abigail Smith, copropriétaire du **Haven Music Hall**, estime que l'organisme comble une lacune sur le marché local en proposant des salles de petite et moyenne taille. Cela favorise la santé globale de la scène musicale locale en contribuant à une « échelle fonctionnelle » de la taille des salles. D'une manière générale, le Haven Music Hall aime mettre l'accent sur l'aspect communautaire de la fréquentation artistique : l'organisme se considère comme un organisateur de rassemblements communautaires.
- **L'Imperial Theatre** a essayé de contrer la perception que les arts peuvent être élitistes en présentant et en communiquant l'ouverture et l'accessibilité du théâtre à une grande variété de personnes. Il dispose d'un solide programme d' « ambassadeurs » pour les personnes qui découvrent le théâtre, ce qui a aidé l'organisme à établir des relations avec les membres de la communauté, en particulier les personnes issues de l'immigration.
- La série d'ateliers de **Mawi'Art** comprenait 43 ateliers qui ont attiré 444 personnes participantes, dont les trois quarts sont Autochtones. Chloe Keith-Barnaby a souligné que la série d'ateliers était ouverte à toute la population et qu'elle représentait la plus grande initiative publique de l'histoire de l'organisme. L'organisme a reçu des commentaires très positifs sur les ateliers, entre autres de la part d'un participant qui a souligné à quel point l'atelier était formidable pour la communauté qu'il desservait. Un autre participant a indiqué qu'il avait acquis de nombreuses compétences qu'il pouvait appliquer dans sa vie quotidienne.

Défis en matière de fréquentation

Dans le sondage, de nombreuses questions liées à la fréquentation ont été nommées comme des préoccupations importantes pour les lieux culturels :

- La concurrence pour le temps des gens (par exemple, « je suis trop occupé pour faire cela ») est une préoccupation pour 60 % des personnes sondées et une force pour seulement 4 %, 37 % se situant entre les deux (ou à la fois une force et une préoccupation).
- Attirer un éventail diversifié de membres du public ou de personnes participantes : préoccupation pour 48 % des personnes sondées et une force pour 16 %, 36 % se situant entre les deux (ou les deux).
- Attirer un auditoire ou des personnes participantes (surtout après une pandémie) : préoccupation pour 46 % des personnes sondées et une force pour 21 %, 33 % se situant entre les deux (ou les deux).

- Générer des revenus : une préoccupation pour 42 % des personnes sondées et une force pour 26 %, 32 % se situant entre les deux (ou les deux).

Les personnes sondées ont signalé des défis spécifiques en matière de fréquentation et de marketing. Par exemple, il peut être difficile d'encourager les gens à dépenser de l'argent pour l'art et à intégrer les activités artistiques en dehors de la maison dans leur vie active. En ce qui concerne les activités pratiques, certains lieux culturels ont indiqué qu'il semble y avoir un manque de sensibilisation à l'utilité de l'apprentissage lié aux arts pour toute une série de choix de carrière et, plus généralement, dans un monde de plus en plus visuel et alphabétisé.

Au moment de la publication de ce rapport, l'estimation de la population du Nouveau-Brunswick était de 855 355 habitants. En 2023, plus de 500 000 personnes ont assisté à des programmes artistiques et culturels dans les 40 lieux culturels qui ont fourni ces données. Étant donné que ce chiffre représente 58 % de la population, mais seulement 40 de ses lieux culturels, il est clair que les lieux artistiques et culturels sont au cœur de la vie quotidienne des gens du Nouveau-Brunswick et constituent d'importants moteurs touristiques.



État physique des lieux culturels du N.-B.

En ce qui concerne les conditions matérielles des lieux culturels, le sondage a révélé qu'environ un quart des personnes sondées estiment que leurs lieux ne sont pas en bon état.

Plus précisément, une proportion particulièrement importante de salles n'est pas en bon état en ce qui concerne l'équipement, le chauffage, la ventilation et la climatisation, et l'accessibilité physique :

- Équipement et CVC (chauffage, ventilation et climatisation) : 39 % sont dans un état passable, médiocre ou très médiocre (19 % dans un état passable, 17 % dans un état médiocre et 3 % dans un état très médiocre).
- Accessibilité physique : 39 % sont dans un état moyen, médiocre ou très médiocre (22 % moyen, 13 % médiocre et 4 % très médiocre).
- État physique général : 23 % sont dans un état passable, médiocre ou très médiocre (19 % dans un état passable, 4 % dans un état médiocre et 0% dans un état très médiocre).

Les résultats globaux sont assez proches de ceux d'un [sondage national sur les lieux culturels publics](#). Celui-ci a révélé que 24 % des salles de spectacle sont considérées comme étant dans un état passable, médiocre ou très médiocre, tout comme 33 % des galeries d'art.

Au cours des entretiens, les lieux culturels ont indiqué qu'ils étaient confrontés à des problèmes liés aux installations. Notamment un espace de stockage insuffisant, des tuyaux qui gèlent, des fenêtres et des toits défectueux, des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation obsolètes ou encore des systèmes d'extinction des incendies inadéquats (ou inexistantes). Les lieux culturels ont indiqué qu'il était difficile de trouver un financement adéquat pour répondre à ces besoins. Certaines personnes sondées ont indiqué des améliorations spécifiques qu'elles entreprendraient si leur lieu recevait une injection de fonds (par exemple, des espaces de stockage, des façades de bâtiment, des espaces de studio, des installations de cuisine).

Statistiques plus générales sur les lieux de culture appartenant à l'État

Statistique Canada estime qu'il y a [116 établissements culturels appartenant au gouvernement au Nouveau-Brunswick](#), dont 50 bibliothèques, 32 salles de spectacle, 24 musées et archives et 10 galeries d'art. Le Nouveau-Brunswick et le Québec sont les seules provinces où il y a plus de salles de spectacle que de musées et d'archives.

Près de la moitié des installations culturelles appartenant à l'État (dont 33 % des salles de spectacle et des galeries) sont situées dans les zones rurales de la province.

Le sondage national permet de faire des comparaisons entre les provinces. La proportion de salles de spectacle appartenant au gouvernement et dont l'état est mauvais ou passable (c.-à-d. pas en bon ou très bon état) est la plus élevée au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique (39 % dans les deux cas, par rapport à 24 % à l'échelle nationale). D'autre part, il y a relativement peu de galeries appartenant au gouvernement qui sont en mauvais ou en assez bon état au Nouveau-Brunswick (11 %, par rapport à 33 % à l'échelle nationale).

Environnement et innovation

L'environnement et l'innovation dans le secteur culturel sont deux autres thèmes qui ont été abordés dans le cadre des recherches approfondies menées pour ce projet.

Environnement

En 2023, près des trois quarts des organismes et entreprises du secteur des arts, du patrimoine et du divertissement au Canada ont déclaré avoir [adopté un certain type de pratique ou de politique environnementale](#) (72 %). Le pourcentage d'organismes ayant adopté un certain type de pratique environnementale est encore plus élevé au Nouveau-Brunswick (85 %). Comme dans la plupart des provinces, la réduction des déchets est la pratique environnementale actuelle la plus répandue parmi les organismes du N.-B. (66 %). Seulement 3 % des organismes du N.-B. ont indiqué avoir mis en place une politique environnementale par écrit.

L'environnement a été occasionnellement mentionné dans les entretiens réalisés dans le cadre de ce projet. Certaines personnes sondées ont parlé de la promotion de l'écoconscience à travers leur programmation et de la réduction de l'empreinte environnementale de leur organisme.

Innovation significative dans le domaine des arts, de la culture et du patrimoine

Au Nouveau-Brunswick, une proportion très élevée d'organismes et d'entreprises dans le domaine des arts,

du patrimoine et du divertissement (44 %) a [innové ses produits ou ses processus depuis 2020](#). Ce pourcentage est beaucoup plus élevé que celui de tous les organismes et entreprises de la province (19 %) tout en étant supérieur à la moyenne nationale pour les arts, le patrimoine et le divertissement (37 %).

L'état physique, l'emplacement géographique et l'impact environnemental des lieux artistiques ont été négligés.

50 % des installations culturelles appartenant au gouvernement du Nouveau-Brunswick sont situées dans des communautés rurales. Nos recherches montrent que 39 % des lieux de spectacle sondés présentent une infrastructure physique jugée « passable, médiocre ou très médiocre » (par opposition à « bonne ou très bonne »). Selon un sondage national, le Nouveau-Brunswick affiche également le pourcentage le plus élevé de salles de spectacle en « état passable ou mauvais ». Pendant la même période, seuls 3 % des lieux culturels sondés ont élaboré des politiques environnementales. On peut supposer que les disparités de financement dans les petites communautés se reflètent dans ces statistiques. Cela se voit aussi dans l'écart salarial des artistes du Nouveau-Brunswick, qui gagnent 39 % de moins que les travailleur.euse.s d'autres secteurs. 55 % des artistes vivent dans des régions rurales et des petites villes. Contrairement aux organismes culturels des grands centres urbains, les lieux culturels, les artistes et les travailleurs et travailleuses artistiques des zones rurales et des petites villes du Nouveau-Brunswick sont considérablement désavantagés par les modèles de financement par habitant. En conséquence, ils disposent de revenus plus modestes et font face à une plus grande inégalité d'accès aux occasions. Le réinvestissement dans l'infrastructure artistique de la province est à la fois opportun et stratégique, car il y a un besoin urgent d'infrastructures artistiques vertes et accessibles, surtout dans les communautés rurales et les petites villes.

Nous nous réjouissons du pourcentage plus élevé que la moyenne (44 % contre 37 % à l'échelle nationale) d'organismes « arts, patrimoine et divertissement » qui ont innové leurs produits ou processus depuis 2020 – malgré l'absence de financement provincial d'urgence pour les arts pendant la pandémie. Nous nous interrogeons également sur la raison pour laquelle les agences gouvernementales et les bailleurs de fonds indépendants exigent de l'innovation et de nouveaux projets de la part des lieux culturels, alors qu'ils restent coincés dans des paradigmes et des processus de financement obsolètes.



Équité, diversité et inclusion

Le sondage mené auprès des lieux culturels a permis d'aborder un certain nombre de questions liées à l'équité.

En ce qui concerne les œuvres produites ou présentées par les lieux culturels, la plupart ont produit ou présenté des œuvres créées par des femmes (71 %), des jeunes (68 %), des personnes de la communauté LGBTQ2SIA+ (54 %) et la minorité francophone du Nouveau-Brunswick (54 %). Relativement peu de lieux culturels ont produit ou présenté des œuvres créées par des personnes en situation de handicap (17 %) ou des personnes en situation d'itinérance (5 %) au cours de leur plus récent exercice financier.

En ce qui concerne le sujet des œuvres, les deux tiers des lieux culturels ont déclaré avoir produit et/ou présenté des œuvres axées sur la jeunesse, tandis qu'exactement la moitié a produit et/ou présenté des œuvres axées sur la minorité francophone de la province au cours de l'année précédente. Peu de lieux culturels ont produit ou présenté des œuvres axées sur les personnes à faible revenu (20 %), les personnes en situation de handicap (18 %), la réponse ou l'adaptation à l'urgence climatique (15 %), les personnes en situation d'itinérance (11 %) ou les personnes neurodivergentes (9 %). Un peu plus d'un quart des lieux culturels ayant répondu (28 %) ont indiqué qu'ils ne se concentraient sur aucun des groupes en quête d'équité énumérés dans la question.

Les entretiens ont révélé que de nombreux lieux culturels s'efforcent d'accroître la diversité et d'améliorer l'accessibilité, par exemple au moyen d'un plan d'équité et d'inclusion qui peut contribuer à rendre leurs sites, leur programmation et les œuvres d'art qu'ils proposent plus accessibles, tant sur le plan physique que sur d'autres plans. D'autres ont demandé à leur personnel et aux membres de leur conseil d'administration de suivre une formation sur l'équité, la diversité et l'inclusion.

Statistiques sur la représentation des genres dans les arts, la culture et le patrimoine au Nouveau-Brunswick

[Une analyse des données du recensement de 2021](#) a révélé un écart important entre les proportions de femmes artistes (58 %) et de femmes leaders dans le domaine des arts (47 %) au Nouveau-Brunswick.

Il est intéressant de noter que les proportions au Nouveau-Brunswick sont plus élevées que les moyennes nationales pour ces deux types de postes :

- 58 % des artistes professionnel.le.s au Nouveau-Brunswick sont des femmes, comparativement à 54 % de tous les artistes au Canada.
- 47 % des personnes occupant des postes de direction dans le domaine des arts au Nouveau-Brunswick sont des femmes, comparativement à la moyenne nationale de 42 %.

Des données de recensement non encore publiées montrent que 53 % des travailleur.euse.s culturel.le.s au Nouveau-Brunswick sont des femmes, ce qui est similaire à la moyenne nationale de 54 %.

Statistiques nationales liées à la représentativité et à l'équité

D'autres données, de portée nationale, indiquent que :

- [Parmi les artistes](#), les hommes cisgenres ont le revenu médian le plus élevé (54 400 \$), suivis par les femmes cisgenres (45 600 \$, soit 16 % de moins que les hommes cisgenres), les personnes transgenres (36 400 \$, soit 33 % de moins que les hommes cisgenres) et les personnes issues de la diversité de genre (31 400 \$, soit 42 % de moins que les hommes cisgenres).
- La même « hiérarchie » des revenus s'applique à [toutes les travailleuses et travailleurs culturel.le.s](#).

- [La représentation des Autochtones](#) est plus faible chez les responsables artistiques (2,7 %) et les travailleuses et travailleurs culture.l.e.s (3,0 %) que chez les artistes (3,7 %), et légèrement plus faible chez les artistes que dans l'ensemble de la main-d'œuvre (4,2 %).
- Les artistes et les travailleuses et travailleurs culture.l.e.s autochtones ont généralement des [revenus très faibles](#).
- [La représentation des personnes racialisées](#) est plus faible parmi les artistes et autres travailleuses et travailleurs culture.l.e.s que dans l'ensemble de la population active.
- Les travailleuses et travailleurs racialisé.e.s ont tendance à avoir [des revenus particulièrement faibles](#) dans le domaine des arts et de la culture.
- [La représentation des personnes transgenres et des personnes issues de la diversité de genre](#) est remarquablement élevée parmi les artistes.

Un financement inadéquat perpétue les inégalités salariales systémiques pour les femmes, les minorités de genre, les Autochtones et les personnes racisées.

Il existe de sérieux écarts salariaux pour toutes les femmes, ainsi que pour les artistes et les travailleur.euse.s artistiques transgenres, non conformes au genre, autochtones et racialisés au Nouveau-Brunswick. Par exemple, 47 % des travailleur.euse.s artistiques occupant un poste de direction dans la province (comparativement à 42 % à l'échelle nationale) sont des femmes, dont les revenus sont de 16 % inférieurs à ceux des hommes cisgenres occupant les mêmes fonctions. La situation est similaire pour les artistes du Nouveau-Brunswick, où 58 % (contre 54 % au niveau national) sont des femmes qui gagnent 16 % de moins que leurs homologues masculins cisgenres. Bien que la représentation plus élevée des femmes dans les rôles de leadership artistique dans la province soit un point de fierté, l'écart salarial qu'elles rencontrent raconte une histoire différente : les organismes artistiques du Nouveau-Brunswick sont en crise, et ce sont les femmes qui en subissent le plus lourd fardeau. De même, bien que la représentation et les contributions communautaires des artistes et des travailleur.euse.s artistiques transgenres et de genre divers soient considérables, leurs revenus sont respectivement de 33 % et 42 % inférieurs à ceux des hommes cisgenres effectuant le même travail.



Appel à l'action

Les gouvernements doivent **collaborer** avec le secteur artistique pour assurer sa santé et sa vitalité. Cela commence par la reconnaissance du rôle essentiel des lieux culturels dans l'écosystème artistique et par le soutien qu'ils méritent. En investissant dans ces institutions, les gouvernements doivent :

- Soutenir les artistes professionnel.le.s et la main-d'œuvre culturelle;
- Promouvoir des communautés saines et dynamiques;
- Valoriser la collaboration culturelle et linguistique;
- Préserver et célébrer le patrimoine bâti ainsi que les espaces communautaires du Nouveau-Brunswick;
- Soutenir les petites entreprises, le tourisme et la croissance économique durable;
- Traiter les inégalités rencontrées par les femmes, les artistes transgenres, les artistes de diverses identités de genre, ainsi que les artistes autochtones et racisé.e.s; et
- Célébrer la force et la résilience de la communauté culturelle du Nouveau-Brunswick.

